



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 6 AVRIL 2023 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D1 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 31 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 4

Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Jean-Marc REGNIER à Cyril CHAPPET ; Julien SARRAZIN à Philippe BARRIERE ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

Absents excusés : 4

Houria LADJAL ; Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Jocelyne PELETTE

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

N° 1 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Rapporteur : Mme la Maire

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et à la délibération du Conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation à Mme la Maire pour la durée de son mandat, je vous rends compte des décisions que j'ai prises depuis la séance du Conseil municipal du 9 mars 2023.

Décision N° 2 du 13 mars 2023 : Pour étoffer l'offre de la boutique du musée en lien avec les collections temporaires et permanentes présentées, celui-ci acquiert :

- 100 éventails en bambou et portant le logo du musée : 1 est utilisé comme article de présentation, 10 exemplaires sont mis de côté pour dons et cadeaux, 89 exemplaires sont proposés à la vente au prix de 6 € l'unité ;
- 20 DVD « La Croisière jaune » d'André Sauvage : 1 article rejoint le fonds documentaire du musée, 19 exemplaires sont proposés à la vente au prix de 20 € l'unité ;
- 10 coffrets « L'Aventure cinématographique de La Croisière jaune » comprenant un Blu-ray, un DVD et un livre : 1 est utilisé comme article de présentation, 9 exemplaires sont proposés à la vente au prix de 40 € l'unité.

Les éléments tarifaires de l'ensemble de la régie de recette de l'établissement sont ainsi fixés comme suit :

Visite guidée individuelle (sur réservation pour la visite des réserves) :

- 5 € par personne jusqu'à 10 personnes (jusqu'à 5 personnes pour la visite des réserves),
- 2,50 € par personne pour les étudiants, les demandeurs d'emplois, les allocataires de minimas sociaux, les personnels de musée et membres de l'ICOM (Conseil International des Musées), les enseignants sur présentation du Pass éducation, les membres de la Maison des artistes sur présentation de leur carte, les adhérents de l'ADAM et de la Société d'Archéologie de Saint-Jean-d'Angély,
- Gratuité pour les moins de 6 ans.

Visite guidée de groupe et activité de médiation hors-les-murs (sur réservation) :

- 4 € par personne dès 11 personnes,
- 30 € pour les institutions spécialisées, les établissements scolaires et les centres de loisirs hors Saint-Jean-d'Angély,
- Gratuité pour les établissements scolaires de Saint-Jean-d'Angély, les établissements scolaires participant au programme Graines d'artistes et PEAC, le Centre de loisirs de Beaufief.

Activité de médiation in situ (sur réservation) :

- 5 € par personne,
- 20 € pour une carte fidélité de 5 activités.

Activité de médiation de la Micro-Folie :

- Gratuité pour toutes les activités excepté les visites guidées de groupe en faveur des institutions spécialisées, des établissements scolaires et des centres de loisirs hors Saint-Jean-d'Angély,
- 30 € pour les visites guidées de groupe en faveur des institutions spécialisées, des établissements scolaires et des centres de loisirs hors Saint-Jean-d'Angély.

Boutique :

- Carte postale expéditions Citroën et histoire de la ville, petit format et grand format : 1 €,
- Carte postale Doz prix public : 2,50 €,
- Carte postale Doz prix professionnels : 1,50 €,
- Coffret DVD, Blu-Ray et livre Croisière jaune : 40 €,
- DVD Croisière jaune : 20 €,
- Éventail : 6 €,
- Livre Annick Georgeon, Monique et Rémy Prin, Des costumes pour lire le monde : 39 €,
- Livre Jean Combes, Petite histoire de Saint-Jean-d'Angély, prix public : 9,90 €,
- Livre John Bateman et Armelle Delaplace, Balade à Saint-Jean-d'Angély, prix public : 18 €,
- Livre John Bateman et Armelle Delaplace, Balade à Saint-Jean-d'Angély, prix professionnels : 14€,
- Livre Patrick Avrillas, Louis XIII, un roi de guerre à la conquête du pouvoir : 30 €,
- Livre Gilles Bernard, Le Cognac, une fabuleuse aventure : 9,90 €,
- Livre Gilles Bernard et Michel Guillard, Les paysages du cognac : 45 €,
- Carte cartographie à plusieurs de Saint-Jean-d'Angély, prix public : 5 €,
- Carte cartographie à plusieurs de Saint-Jean-d'Angély, prix professionnels : 4,25 €,
- Livre Ariane Audouin-Dubreuil, La Croisière des sables : 35,50 €,
- Livre Ariane Audouin-Dubreuil, La Croisière Noire : 39 €,
- Livre Ariane Audouin-Dubreuil, La Croisière Jaune, 100 ans de Citroën : 35 €,
- Coffret Ariane Audouin-Dubreuil, Les Croisières Citroën : 29 €,
- Livre Jean-Pierre Bonnin, La vie aventureuse de Charlotte de la Trémoille : 22 €,
- Bougie grand modèle : 22 €,
- Porte-clé autochenille : 7 €,
- Affiche exposition temporaire : 1,50 €,
- Affiche Doz format 40x60 prix public : 30 €,
- Affiche Doz format 40x60 prix professionnels : 20 €,
- Affiche Doz format A3 prix public : 15 €,
- Affiche Doz format A3 prix professionnels : 10 €,
- Affiche Première Traversée du Sahara : 4 €,
- Magnet exposition temporaire ou permanente : 4 €,
- Magnet Doz prix public : 4,50 €,
- Magnet Doz prix professionnels : 3 €,
- Marque-page métal : 6 €,
- Carnet d'écriture et de dessin : 8 €,
- Lithographies Alexandre Jacovleff : 6 €,
- Tote-bag : 12 €,
- Tote-bag en duo avec le carnet d'écriture et de dessin : 18 €.

Décision N° 3 du 28 mars 2023 : Signature d'une convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) de Charente pour le prêt à titre gratuit, d'une exposition « Jardiner la Rue ». Cette exposition présentée dans le hall de la mairie du 27 mars au 13 avril 2023 illustrera des exemples de végétalisation citoyenne et appuiera le projet « Esprit d'Embellie ».

Décision N° 4 du 28 mars 2023 : Signature d'une convention avec Vals de Saintonge Communauté pour le prêt consenti à titre gratuit, d'une boîte à insectes et de la documentation associée dans le cadre du dispositif « Dorloteurs d'Abeilles ». Ce prêt mis à disposition de l'école maternelle Jean Combes servira de matériel pédagogique pour sensibiliser les enfants à la nature et la protection des insectes, et durera du 1^{er} avril au 31 octobre 2023.

Le Conseil municipal a pris acte des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal du 9 mars 2023.



**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

TÉLÉTRANSMIS AU

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20230406-
2023_04_D1-DE

AR Sous-préfecture le **11 AVR. 2023**

Publication dématérialisée le **11 AVR. 2023**

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.